

ACCUEIL DE LOISIRS

Marcillé-la-ville



“Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village.”

« Ce proverbe signifie que l'éducation d'un enfant ne se limite pas à ses parents, elle dépend aussi de son entourage »

Programme des vacances de Noël



Du 19 au 23 décembre 2016



Accueil de loisirs de Marcillé-la-ville
35 rue de Normandie
53440 Marcillé-la-ville
02/43/00/71/16
Centre-de-loisirs8@wanadoo.fr



PROGRAMME D'ACTIVITES

NOEL : C'est aussi OFFRIR!!



- de 6 ans + de 6 ans	Lundi 19 déc	Mardi 20 déc	Mer 21 déc	Jeudi 22 déc	Vend 23 déc
7h30/9h	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
9h /10h	Chants, échanges	Je m'exprime	sur l'actualité,	sur la vie de tous les jours	J'écoute les autres
10h /12h	Les Décorateurs de Noel	Fabrication carte de Noel	Bricolage Les rennes	Les sablés Miam miam	Hockey de Noel
12h /13h30	PAUSE	MERIDIENNE		se relaxe	se défoule... se repose.
13h30/14h30	On joue,	on court..	se relaxe	se défoule... se repose.	Noel
14h30/16h	Les personnages de Noel	Les facteurs de Noel sur Marcillé	Les rennes (suite)	Sortie généreuse	Goûter et film de Noel
16h/16h30	Pause	Gouter	Pain...	...Confiture...	...chocolat
16h30/18h30	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE



Erika, Christine, Sév

« L'esprit de Noel veille sur nos petits lutins marcilléens »

Parents, notre thématique de la semaine de Noël est basée sur les relations, l'échange et la communication positive entre enfants et entre adultes/enfants. Ainsi, nous demandons aux parents d'écrire chaque jour un petit mot « petit message court », qui sera remis dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs en déposant votre enfant. Lors de notre moment de discussion du matin, les enfants ouvriront leurs petits messages et pourront si ils le souhaitent le lire aux autres.

Durant la semaine, chaque enfant aura un camarade sur lequel il devra veiller et lui-même sera protégé par un autre camarade. Ils devront avoir l'un pour l'autre des actes, des paroles positives.



BRINDEAU Séverine

Direction/Animation Accueil de loisirs Marcillé-la-ville

02/43/00/71/16 07/88/28/87/36

centre-de-loisirs8@wanadoo.fr

Partie à conserver par la famille

BULLETIN D' INSCRIPTION

COUPON A NOUS RETOURNER POUR LE LUNDI 5 DECEMBRE 2016



Nom et Prénom de l'enfant:.....

Date de naissance et Age de l'enfant:



Période d'inscription (cocher les cases correspondantes)					
<u>Semaine</u> : du 19 au 23 décembre 2016					
Accueil de loisirs	L	M	M	J	V
Garderie matin					
Journée					
Cantine					
Garderie soir					

Encadrement : Christine/Erika/Sév

LE BLOG de l'accueil de loisirs

Youhou, le blog de l'accueil de loisirs est créé !!!!

Mais Mais il manque quelque chose?????

Un nom à l'accueil de loisirs bien sûr!!, comment pourrait-on l'appeler ? ?
Nous sommes à votre écoute, faites nous des propositions que vous pouvez déposer
dans la boîte aux lettres puis nous procéderons à un vote.

A vos méninges !!!

Vous pouvez consulter le blog à partir du lien suivant :

<http://severinebrindeau.wixsite.com/aslhmarcillelaville>



NOUS RECHERCHONS :

- Des boutons de vêtement
- Des pots de fleurs en terre
- De la peinture acrylique



Une journée avec nous...

Garderie
7h30*-
9h00

Chants/
échange
9h-10h

Activités
10h-
11h45

11h45/12h
Toilette
Badge
récré

Repas
12h-13h30

Récré
relaxation
13h-30
14h30

Activités
14h30-16h00

goûter
16h-16h30

Garderie
16h30-
18h30



Participation Financière



	PERSONNES COMMUNE			PERSONNES HORS COMMUNE		
	Quotient familial jusqu'à 600	Quotient familial à partir de 601	Pas de Quotient familial ou non fourni	Quotient familial jusqu'à 600	Quotient familial à partir de 601	Pas de Quotient familial ou non fourni
Cotisation périscolaire annuelle (garderie, mercredi après-midi, Tap)	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
Matin ou soir d'école Mercredi Vacances	1.27	1.32	1.32	1.64	1.74	1.74
Matin et soir d'école Mercredi Vacances	2.54	2.64	2.64	3.28	3.48	3.48
½ journée le mercredi	3.36	3.42	3.42	4.67	4.78	4.78
Journée complète centre de loisirs	6.72	6.84	6.84	9.34	9.56	9.56
La Semaine complète	30.60	31.11	31.11	43.86	44.88	44.88

Cantine :	Résidant dans la commune	Résidant hors Commune
Repas enfant	3.18	3.46

Des suppléments sorties peuvent avoir lieu en fonction du lieu, de l'activité et du transport.

Les factures sont réalisées à la mairie de Marcillé-la-ville puis éditées et envoyées par le trésor public

◊ *Le paiement se fait dès réception de la facture au trésor public.*

◊ *Paiement par chèque bancaire ou prélèvement. Vous pouvez joindre à votre facture les bons et tickets CAF/MSA, chèque CESU, chèques vacances .*

Date:

Signature:

